

## AUTEURS



Valdani Vicari & Associati



EUROPEAN AFFAIRS

## CONTEXTE

Le patrimoine culturel est reconnu non seulement comme une source de connaissances, de bien-être social, de sentiment d'appartenance et de cohésion communautaire, mais aussi en tant qu'élément essentiel du capital socio-économique de l'Europe. Le patrimoine culturel matériel (PCM) est imbriqué dans le tissu économique des pays/régions européens et de leurs villes, par exemple par le biais du tourisme de loisirs ou des travaux de rénovation (logements antérieurs à 1919).

La disponibilité de données fiables et comparables sur l'impact économique du patrimoine culturel est essentielle pour soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des preuves (par exemple, pour soutenir l'investissement public dans le patrimoine culturel) ainsi que pour appuyer la pertinence économique du patrimoine culturel pour les personnes extérieures au secteur. Cette étude contribue à l'amélioration de la collecte et à l'analyse des données en proposant un cadre théorique et méthodologique pour déterminer et calculer l'impact économique du PCM.

Le constat au départ de cette étude est le suivant : malgré les efforts déployés pour améliorer les statistiques sur le patrimoine culturel, tels que les travaux réalisés par la task-force économique du European Heritage Heads Forum (EHHF), il n'est toujours pas possible de saisir pleinement l'importance de son impact sur l'économie et la société. Le manque de données fiables, comparables et actuelles rend plus difficile pour les décideurs politiques de prendre des décisions en connaissance de cause et de justifier les investissements dans le secteur.

Si, d'une part, le patrimoine culturel est hérité du passé, il est aussi, à bien des égards, une ressource culturelle contemporaine et "vivante" qui stimule un large éventail d'activités économiques et se répercute sur l'économie au sens large.

L'étude représente un exercice de recherche exploratoire qui contribue à l'inventaire des données disponibles pour saisir la contribution du PCM au développement régional et à l'économie au sens large et développe la première étape vers un système de suivi commun pour assurer l'uniformité dans la collecte, le traitement et la fourniture des données en Europe. Deux régions belges (Bruxelles-Capitale et Flandre) font partie des zones étudiées dans le cadre de cette étude.

## OBJECTIF

L'objectif principal de cette étude est de quantifier l'impact économique du patrimoine culturel matériel au cours des cinq dernières années en établissant un ensemble d'indicateurs comparables au niveau européen et en effectuant une collecte de données dans 11 pays et régions sélectionnés (ceux ayant demandé la réalisation de la présente étude à ESPON + le Portugal et l'Italie).

Plus précisément, les objectifs de cette étude consistent à :

1. Définir les impacts économiques du patrimoine culturel matériel et définir les secteurs économiques spécifiques auxquels il contribue ;
2. Mesurer l'impact économique du patrimoine culturel matériel au niveau territorial, en quantifiant cet impact autant que possible tout en considérant la fiabilité et la validité ;
3. Comparer les résultats de l'analyse d'impact dans et entre les pays/régions ;
4. Développer un système de suivi qui vise à maintenir une surveillance régulière des indicateurs d'impact.

Cette analyse ciblée ESPON propose dès lors de premiers résultats intéressants concernant l'impact économique du PCM mais aussi et surtout un premier cadre méthodologique pour le monitoring de cet impact et des pistes de réflexions sur les améliorations à apporter en termes de collecte et de traitement des données en Europe.

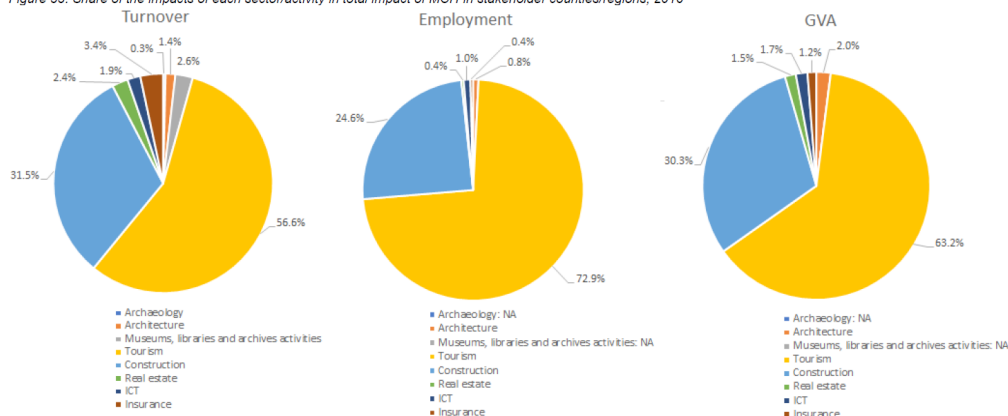
## PRINCIPALES CONCLUSIONS

La définition du patrimoine culturel matériel utilisée dans l'étude prend en compte ici les objets à la fois immeubles (par exemple, sites archéologiques, paysages culturels, etc.) et meubles (par exemple, peintures, livres, etc.) reconnus comme ayant une valeur patrimoniale dans chaque pays/région.

L'approche de la chaîne de valeur a été utilisée comme cadre théorique pour identifier les activités qui dépendent du patrimoine culturel matériel. Deux précisions sont nécessaires afin de bien comprendre les résultats de la recherche (ainsi que ses potentielles limites, notamment dues à la disponibilité des données ainsi qu'à leur comparabilité entre pays/régions) :

1. Afin d'étudier la question de l'impact économique du Patrimoine culturel matériel (PCM), l'analyse HERITAGE a pris en considération les secteurs d'activités suivants : archéologie, architecture, musées, bibliothèques et activités d'archives, tourisme, construction, immobilier, technologies de l'information et de la communication (TIC) et les assurances ;
2. Afin de calculer l'impact économique du PCM, les auteurs de l'étude ont pris en considération trois indicateurs : emploi, chiffre d'affaires et valeur ajoutée brute.

Figure 33: Share of the impacts of each sector/activity in total impact of MCH in stakeholder counties/regions, 2016



Source: elaboration of the service provider (2019) based on national databases and Eurostat

En additionnant les impacts du PCM dans tous les secteurs/activités, l'impact total qui peut être lié au PCM en 2016 a été estimé à :

- × Emploi : 549 003 ETP ;
- × Chiffre d'affaires : 83 985,4 millions d'euros ;
- × Valeur ajoutée brute : 32 445,6 millions d'euros ;
- × Valeur du bénévolat : 171,2 millions d'euros ; et
- × Les dépenses publiques dans le secteur du patrimoine : 447,9 millions d'euros.

En ce qui concerne les secteurs économiques dont l'impact sur le PCM est le plus important : il s'agit du tourisme et de la construction.

L'étude analyse également l'impact du PCM sur l'ensemble de l'économie et présente les résultats suivants :

- × Emploi : 2,1 % de l'économie totale des entreprises à l'exception des activités financières et d'assurance et 5,0 % de l'économie totale des services ;
- × Chiffre d'affaires : 1,0 % de l'économie totale des entreprises à l'exclusion des activités financières et d'assurance et 4,0 % de l'économie totale des services ;
- × Valeur ajoutée brute (VAB) : 1,6 % de l'économie totale des entreprises à l'exclusion des activités financières et d'assurance et 3,4 % de l'économie totale des services.

Plusieurs limites (essentiellement d'ordre méthodologique) ont été formulées dans le cadre de cette étude, principalement en termes de données disponibles : difficulté à trouver des concepts et des définitions communs à tous les pays/régions ; inadéquation des mesures statistiques actuelles ; difficulté à saisir la valeur économique des acteurs sans but lucratif liés au patrimoine culturel ; difficulté à trouver certaines données pour les niveaux NUTS les plus précis ; etc.

## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

L'étude montre que des ressources et des efforts supplémentaires sont nécessaires aux niveaux européen et national pour affiner et rendre opérationnel un système de contrôle commun afin de mettre sur pied un véritable système de monitoring des impacts économiques du PCM. Cette recommandation suppose toutefois la disponibilité, l'accessibilité et la comparabilité des données entre Etats et régions, en ce qui concerne l'impact économique et le PCM lui-même.

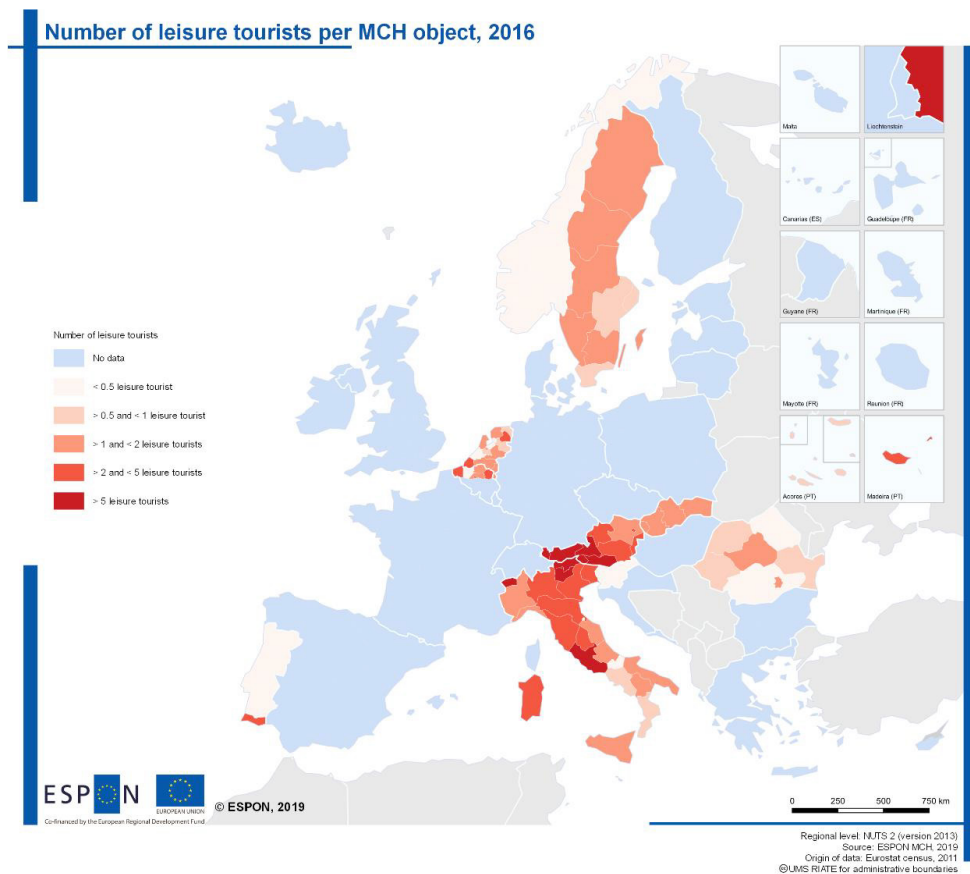
Plusieurs recommandations opérationnelles sont proposées afin d'y remédier :

1. Développement des concepts et définitions :
  - S'engager avec les institutions nationales du patrimoine, les experts et les praticiens du patrimoine culturel ;
  - Etablir une définition opérationnelle commune du PCM.
2. Améliorer la collecte des données :
  - Proposer des modifications aux classifications statistiques internationales existantes ;
  - Améliorer la couverture des données concernant l'emploi et le bénévolat dans le secteur non lucratif ;
  - Réviser le système actuel de collecte de données (y compris les méthodes d'échantillonnage pour les enquêtes) afin d'inclure des indicateurs supplémentaires liés au patrimoine culturel ;
  - Examiner la possibilité de collecter des données à un niveau de détail inférieur pour NACE et NUTS ;
  - Renforcer la coopération actuelle avec les acteurs concernés ;
  - S'engager avec les organisations du patrimoine culturel.
3. Favoriser le renforcement des capacités et la diffusion des données :
  - Mettre en place des programmes de formation et des sessions de renforcement des capacités

L'analyse ciblée HERITAGE propose ainsi les indicateurs qui devraient être collectés et suggère via la réalisation de métafiches d'identifier pour chaque indicateur une série de composants nécessaires au suivi : pertinence, unité de mesure, périodicité de la collecte, couverture géographique, niveau NUTS, source de données, méthode de collecte, autorité de collecte, autorité en charge de la compilation, points forts et faiblesses. Les métafiches fournissent également la formule à appliquer aux données récoltées pour estimer l'impact du PCM. Pour chaque secteur d'activité impactant le PCM, l'analyse propose également des pistes pour améliorer les données disponibles afin de pouvoir mettre concrètement en œuvre le système de monitoring proposé (via métafiches).

## CARTE PRINCIPALE

Cette carte montre que le nombre de touristes de loisirs par objet de PCM est relativement important dans la plupart des provinces flamandes (sauf la province de Flandre orientale) et la Région de Bruxelles-Capitale. Cela démontre le potentiel existant important ainsi que l'impact économique du PCM dans les deux régions étudiées.



## CONCLUSIONS POUR LA BELGIQUE

L'analyse HERITAGE ne porte pas sur l'ensemble de la Belgique mais uniquement sur la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale. La Région wallonne n'est pas traitée. HERITAGE est avant tout une proposition méthodologique et n'apporte pas un éclairage spécifique sur des enjeux particulièrement importants pour l'une ou l'autre région. Pour plus d'informations et données spécifiques relatives à la Belgique (RF et RBC), se référer aux annexes scientifiques du rapport.

## PROPOSITIONS DE RECHERCHES FUTURES

Afin de développer le cadre méthodologique proposé par la présente étude, il est recommandé aux institutions de l'UE et/ou aux autorités nationales/régionales :

- × D'explorer la possibilité de créer un compte satellite national (CSN) sur le patrimoine culturel afin de faciliter la normalisation de la collecte de données, le suivi des données dans le temps et l'analyse des données pour estimer la contribution du patrimoine culturel à l'économie et à la société. Les comptes satellites permettent de saisir l'ensemble de la contribution des activités/secteurs économiques à l'économie et sont particulièrement utiles pour les secteurs nouveaux et non traditionnels, tels que le patrimoine culturel. Dans certains pays, il existe déjà un compte satellite pour la culture, mais des comptes satellites spécifiques pour le patrimoine culturel pourraient saisir encore plus précisément son impact sur l'économie ;
- × D'améliorer la collaboration entre les pays (par exemple, sous la direction du Forum du patrimoine ou de l'EHHF) afin d'explorer la possibilité d'introduire un compte satellite européen pour le patrimoine culturel ;
- × De créer un groupe d'experts sur la méthode ouverte de coordination (MOC) pour soutenir les futures recherches sur la mesure de l'impact de la culture, y compris du patrimoine culturel, sur l'économie et la société ;
- × D'explorer l'utilisation de sources alternatives pour la collecte de données, en particulier l'utilisation de Big Data. Les données recueillies par les fournisseurs de Big Data pourraient être utiles pour créer un aperçu des pratiques numériques en rapport avec le patrimoine culturel (par exemple, les réseaux sociaux et les achats en ligne). Cela pourrait compléter le projet pilote d'EUROSTAT sur l'utilisation des pages Wikipédia vues sur les sites du patrimoine mondial ;
- × D'assurer le financement européen et national des futures recherches dans ce domaine. Des lignes d'action spécifiques dans les prochains programmes du prochain cadre financier pluriannuel pourraient être prévues (par exemple, dans le cadre d'Horizon Europe).

## AUTEUR DU RAPPORT SYNTHÉTIQUE

Zoé Lejeune (LEMA, ULiège), soutenu par Jacques Teller et en collaboration avec les partenaires du point de contact belge d'ESPON.